

mu R 1771

*Soixante-septième*

LETTRE OUVERTE

aux Ecrivains de Belgique

Solstice de l'été 1969.

Mes chers confrères,

Je suis indigné. A retardement, car je ne lis guère les diurnales, comme disait Loyson-Bridet. J'ai tort, j'en conviens. Ce sont les derniers refuges de la prose lyrique, non point dans les pages à catastrophes, tels que les propos politiques et autres calamités, mais dans celles, de plus en plus nombreuses, vouées au sport. Les stades et la route sont les hauts lieux de l'exaltation et provoquent des envolées sans pareilles. Je garde le souvenir d'une phrase inoubliable. A bout d'épithètes pour glorifier les exploits d'un héros de la pédale, un de ses laudateurs écrivit, délirant : « Tout est grand chez cet homme ! »

Mais je reviens à mon indignation. Qu'un ministre, fut-il de la culture, ose se permettre de demander des comptes à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, me semble d'une intolérable outrecuidance. Et sous quels misérables prétextes ! Les sommes dépensées devraient être justifiées, avec pièces à l'appui !

Je suis abasourdi. Et la confiance, qu'en fait-on ? Marcel Thiry n'est pas un lampiste ! Demande-t-on des comptes à un ministre ? Eh oui, je sais, parfois des esprits tâillons posent des

questions incongrues au nom du contribuable qui, bien rodé, n'en demande pas tant. On a toujours opposé à pareilles insolences un silence méprisant. C'est la seule attitude digne. Elle fut appliquée avec bonheur à propos des comptes du gouvernement de Londres, comme à cette affaire de l'uranium patriotiquement cédé aux Etats-Unis.

Peut-on jeter en pâture à un ministre éphémère le nom des bénéficiaires des largesses académiques ? L'honneur des hommes de lettres est en jeu et le refus de l'Académie est noble. Ces cas, tout de délicatesse, doivent rester entre nous.

Il en est ainsi de toutes les nouvelles dont je vous entretiens. Et, justement, j'en ai qui ne manqueront pas de vous intéresser. Par une faveur particulière, j'ai pu consulter la liste des achats faits au cours des trois dernières années par l'éminente commission qui juge de la « valeur littéraire certaine ». C'est instructif pour nous tous. Mieux que des commentaires, souvent empreints d'une hypocrite mansuétude, les chiffres traduisent avec une rigueur sans faille le degré d'estime attribué aux ouvrages soumis. De ce fait, chacun de nous connaît la valeur certaine de ses travaux. Les cotes sont très diverses. Elles vont de 20 à 1.000 exemplaires avec, dans l'intervalle, 50, 80, 100, 200, 250, 260, 275, 310, 315, 325 et 500. Chacun sera frappé de la subtilité de ces nuances. D'ailleurs, le palmarès, si j'ose dire, le prouve. En tête, Roger Bodart, notre champion national, avec 1.425 exemplaires, Géo Libbrecht avec 845, suivi de Constant Burniaux avec 825 et de Pierre Nothomb avec 700. Parmi les jeunes, Anne Richter l'emporte de loin avec 560 exemplaires. Honneur aux gènes de Roger et de Marie-Thérèse Bodart ! Je ne fus pas peu surpris de découvrir mon nom sur une des listes. Honoré d'un achat de 25 exemplaires ! Sans que j'eusse rien demandé ! Non par orgueil, mais parce que je me sens indigne de ces hautes faveurs. J'en fus ému jusqu'aux larmes.

Mon ignorance en ces matières est désolante. Un exemple vous en convaincra. Ayant lu, en manuscrit, « Les roses grises » d'Armand Henneuse, j'avais cru y découvrir l'œuvre d'un vrai poète. Il n'en était rien. La valeur littéraire certaine n'y fut pas



décelée et les juges, sans doute le cœur déchiré, refusèrent tout appui. Une seule consolation me reste. Le recueil vit néanmoins le jour et il obtint diverses récompenses. Mais peut-on se fier à des juges français ? Enfin, Pierre Seghers choisit deux de ces poèmes pour figurer dans son anthologie « L'âge d'or de la poésie française ». Charmant d'ailleurs, ce Pierre Seghers, un poète à ne pas confondre avec l'homme d'affaires cher à Roger Bodart.

Tout ceci prouve avec quel sérieux, avec quelle compétence et quelle sévérité, les œuvres soumises sont examinées et pesées par nos juges valeureux de la certitude littéraire. Pour les distraits, je répète leurs noms afin qu'ils soient conservés dans l'histoire de nos lettres. Ce sont MM. Jean Remich, Marcel Thiry, Adrien Jans, Albert Ayguesparse et Georges Sion. Le premier est un fonctionnaire. Il préside les débats et ratifie les dosages. Les quatre vrais juges sont des membres de l'Académie. C'est tout dire.

Sans rêver de les égaler jamais, je veux m'appliquer de mon mieux pour leur marquer ma gratitude, et aussi dans l'espoir secret de monter en grade, Les sommets, je ne le sais que trop, sont hors de mon atteinte, mais j'aimerais me percher sur quelque petit monticule.

Et que le ministre n'en sache rien ! Tout comme les académiciens se sont courageusement rangés derrière Marcel Thiry, nous devons être solidaires de ceux qui, ténors de nos lettres et fiers de l'être, refusent de céder aux impératifs du Pouvoir.

L'État, qui se montre si mesquin à l'égard de l'Académie, est beaucoup plus compréhensif en d'autres domaines. Il suffit de penser à son mécénat en faveur des peintres. On en trouve les signes visibles dans maints édifices administratifs, lesquels sont souvent tapissés de tableaux de la cave au toit. Il y en a pour tous les goûts, au point que, pour ne gêner personne, nul inventaire n'en fut jamais dressé ! Les fonctionnaires ne sont pas nécessairement des béotiens et les plus raffinés gardent volontiers une petite chose en guise de souvenir. Proudhon disait bien « La propriété, c'est le vol ». Mais l'inverse est tout aussi vrai. N'est-ce pas, au



demeurant, de la bonne propagande artistique? Des ministres l'ont aussi compris. Le goût, dans ces affaires, peut se mêler au sentiment. Qui ne voudrait emporter tel témoin muet de quelques grandes heures — débats ou ébats — vécues au service de la communauté?

Nous comprenons ceux qui osent s'affranchir des règles, applicables tout au plus à la tourbe. Il faut applaudir à la ferme attitude de notre Académie. Si les ministres se mettent à se mêler de ce qui les regarde, la vie deviendra impossible.

ROGER AVERMAETE.

P.S. — J'allais oublier de vous faire part d'une nouvelle stimulante. Parmi les auteurs belges d'une valeur littéraire certaine figurent Thomas Morus et Joris-Karl Huysmans. Salut à ces nouveaux compatriotes!